

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société d'Assurances MAGHREBIA VIE

Siège social : 24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

La société Assurances MAGHREBIA VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 31 mai 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2018			EXERCICE 2017
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2017*
ACTIFS INCORPORELS					
	3.1				
Investissement de recherche et de développement	3.1.1	42 584,517	41 440,570	1 143,947	5 845,064
Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	243 380,622	185 733,800	57 646,822	8 184,143
		285 965,139	227 174,370	58 790,769	14 029,207
ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION					
	3.2				
Installations techniques et machines	3.2.1	868 295,590	453 189,361	415 106,229	303 720,360
Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	199 271,438	132 234,541	67 036,897	67 702,197
Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950,000	-	950,000	950,000
		1 068 517,028	585 423,902	483 093,126	372 372,557
PLACEMENTS					
	3.3				
Terrains et constructions					
Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	675 000,000	39 375,000	635 625,000	652 500,000
Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	14 366 060,000	468 228,832	13 897 831,168	14 093 577,869
Placements dans les entreprises liées et participations					
Parts dans des entreprises liées	3.3.3	3 117 825,467	257 882,353	2 859 943,114	2 836 426,641
Parts dans les entreprises avec liens de participation		-	-	-	-
Autres placements					
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	3.3.4	36 251 584,001	1 633 728,398	34 617 855,603	30 041 790,750
Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	227 971 839,000	-	227 971 839,000	197 298 887,000
Autres prêts	3.3.6	1 423 315,625	-	1 423 315,625	1 015 341,364
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.7	528 040,394	-	528 040,394	679 016,249
Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte	3.3.8	10 634 653,870	-	10 634 653,870	10 357 564,427
		294 968 318,357	2 399 214,583	292 569 103,774	256 975 104,300
PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS					
TECHNIQUES					
	3.4				
Provisions d'assurances vie	3.4.1	3 242 143,840	-	3 242 143,840	684 611,655
Provision pour sinistres	3.4.2	1 451 594,514	-	1 451 594,514	504 096,065
		4 693 738,354	-	4 693 738,354	1 188 707,720
CRÉANCES					
	3.5				
Créances nées d'opérations d'assurances directe					
Primes acquises et non émises	3.5.1	102 284,404	-	102 284,404	14 825,202
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3.5.2	5 339 437,106	1 617 149,990	3 722 287,116	3 552 140,168
Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	6 247 699,857	-	6 247 699,857	5 914 915,083
Autres créances					
Personnel	3.5.4	91 112,901	-	91 112,901	74 626,241
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	85 070,285	-	85 070,285	-
Débiteurs divers	3.5.6	371 406,344	-	371 406,344	298 871,212
		12 237 010,897	1 617 149,990	10 619 860,907	9 825 727,502
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS					
	3.6				
Avoirs en banques, CCP et caisses	3.6.1	9 080 552,782	625 102,341	8 455 450,441	7 407 171,834
Charges reportées	3.6.2	432 847,200	-	432 847,200	64 800,000
Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	7 809 685,358	-	7 809 685,358	7 459 893,771
Autres comptes de régularisation	3.6.4	1 432 024,934	-	1 432 024,934	1 125 757,286
		18 755 110,274	625 102,341	18 130 007,933	16 057 622,891
TOTAL DES ACTIFS		332 008 660,049	5 454 065,186	326 554 594,863	284 433 564,177
* Rubriques retraitées pour des raisons de comparabilité					

BILAN AU 31/12/2018 AMV
(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2018	31/12/2017*
CAPITAUX PROPRES	4.1		
Capital social		20 000 000,000	20 000 000,000
Réserves et primes liées au capital social		11 172 562,576	7 334 045,215
Autres capitaux propres		10 799 032,000	9 299 032,000
Résultats reportés		2 736,378	2 916,708
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		41 974 330,954	36 635 993,923
Résultat de l'exercice		8 220 834,524	7 326 279,479
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		50 195 165,478	43 962 273,402
PASSIFS	4.2		
Provisions pour autres risques et charges	4.2.1		
Autres provisions	4.2.1.1	99 342,360	99 342,360
		99 342,360	99 342,360
Provisions techniques brutes	4.2.2		
Provisions d'assurance vie	4.2.2.1	230 606 680,102	203 509 732,734
Provisions pour sinistres	4.2.2.2	17 034 094,137	14 015 472,750
Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes	4.2.2.3	3 264 844,739	2 724 800,216
Provisions pour égalisation	4.2.2.4	1 250 000,000	1 200 000,000
Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.2.5	10 634 652,776	10 357 563,183
		262 790 271,754	231 807 568,883
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.3	1 606 409,342	652 778,042
AUTRES DETTES	4.2.4		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.4.1	2 216 605,062	1 836 120,619
Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.4.2	4 523 163,321	981 409,407
Dépôts et cautionnements reçus	4.2.4.3	47 925,141	-
Personnel	4.2.4.4	496 918,085	569 733,766
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.4.5	1 199 685,144	1 831 902,219
Créditeurs divers	4.2.4.6	1 393 488,298	2 096 560,440
		9 877 785,051	7 315 726,451
AUTRES PASSIFS	4.2.5		
Comptes de régularisation passif	4.2.5.1	1 985 620,878	595 875,039
		1 985 620,878	595 875,039
TOTAL DU PASSIF		276 359 429,385	240 471 290,775
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		326 554 594,863	284 433 564,177
		-	-
* Rubriques retraitées pour des raisons de comparabilité			

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2018	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2018	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2018	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2017
Primes	5.1	58 489 464,019	- 6 643 506,767	51 845 957,252	48 224 535,327
Primes émises		58 489 464,019	- 6 643 506,767	51 845 957,252	48 224 535,327
Produits des placements	5.2	17 942 534,487		17 942 534,487	15 353 313,353
		15 632 866,914		15 632 866,914	13 421 077,820
Revenus des placements		13 202 046,368		13 202 046,368	11 459 828,608
Autres produits de placements		2 430 820,546		2 430 820,546	1 961 249,212
		2 309 667,573		2 309 667,573	1 932 235,533
Reprises de corrections de valeurs sur placements		230 345,231		230 345,231	1 157 400,405
Profits provenant de la réalisation des placements		2 079 322,342		2 079 322,342	774 835,128
Plus values non réalisées sur placements	5.3	513 722,937		513 722,937	586 723,635
Autres produits techniques		433,788	-	433,788	2 930,909
Charges de sinistres	5.4	- 18 883 774,525	1 819 185,599	- 17 064 588,926	- 14 328 532,676
Montants payés	5.4.1	- 15 865 153,138	871 687,150	- 14 993 465,988	- 13 917 023,048
Variation de la provision pour sinistres		- 3 018 621,387	947 498,449	- 2 071 122,938	- 411 509,628
Variation des autres provisions techniques		- 27 964 081,484	2 557 532,185	- 25 406 549,299	- 24 463 696,662
Provisions d'assurances vie		- 27 096 947,368	2 557 532,185	- 24 539 415,183	- 23 583 876,288
Autres provisions techniques		- 590 044,523		- 590 044,523	- 605 697,423
Provisions pour contrats en unités de comptes		- 277 089,593		- 277 089,593	- 274 122,951
Participation aux bénéfices et ristournes		-	198 730,773	198 730,773	307 457,440
Frais d'exploitation	5.5	- 12 929 325,316	187 820,938	- 12 741 504,378	- 11 920 744,373
Frais d'acquisition	5.5.1	- 9 668 736,687		- 9 668 736,687	- 9 663 416,807
Frais d'administration	5.5.2	- 3 260 588,629		- 3 260 588,629	- 2 386 120,448
Commissions reçues des réassureurs			187 820,938	187 820,938	128 792,882
Autres charges techniques	5.6	- 913 819,528		- 913 819,528	- 751 598,096
Charges de Placements	5.7	- 3 075 169,675		- 3 075 169,675	- 2 253 103,572
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		- 1 438 046,427		- 1 438 046,427	- 1 294 585,937
Correction de valeurs sur placements		- 1 221 060,371		- 1 221 060,371	- 728 566,081
Pertes provenant de la réalisation des placements		- 416 062,877		- 416 062,877	- 229 951,554
Moins values non réalisées sur placements	5.8	- 1 325,411		- 1 325,411	- 2 383,916
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	5.9	- 2 047 638,359	-	- 2 047 638,359	- 1 787 858,874
Sous total : Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		11 131 020,933	- 1 880 237,272	9 250 783,661	8 967 042,495

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		9 250 783,661	8 967 042,495
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat		2 047 638,359	1 787 858,874
Autres produits non techniques	6.1	27 761,704	26 000,510
Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		11 326 183,724	10 780 901,879
Impôts sur le résultat		- 2 794 814,280	- 3 022 794,600
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		8 531 369,444	7 758 107,279
ELEMENTS EXTRAORDINAIRES		- 310 534,920	- 431 827,800
Résultat net de l'exercice		8 220 834,524	7 326 279,479

Tableau des engagements reçus et donnés

(exprimé en dinars)

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	0	0
Cautions agents généraux	0	0
TOTAL	0	0
<u>Engagements donnés</u>		
Cautions données	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0
TOTAL	0	0

État de flux de Trésorerie

	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	46 353 408,029	42 320 191,928
Sommes versées pour paiement des sinistres	(15 351 360,510)	(13 308 935,923)
Encaissements des primes reçues (acceptations)	4 023 527,167	0,000
Décaissements de primes sur les cessions	(940 619,322)	(368 970,256)
Commissions versées aux intermédiaires	(3 117 820,523)	(2 945 026,886)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(5 114 912,849)	(4 031 536,834)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	(58 094 245,779)	(39 553 992,711)
Encaissements liés à la cession de placements financiers	34 758 623,041	29 520 135,202
Remboursements de prêts	308 692,174	255 266,250
Taxes sur les assurances versées au Trésor	(3 636 042,060)	(3 160 245,834)
Produits financiers reçus	942 889,840	231 158,013
Autres mouvements	(348 306,602)	27 033,691
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(216 167,394)	8 985 076,640
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles	(221 540,067)	(4 434 272,733)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corporelles et incorporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	(0,000)	(450 000,000)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(221 540,067)	(4 884 272,733)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(1 987 564,000)	(1 549 522,000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(1 987 564,000)	(1 549 522,000)
Variation de trésorerie	(2 425 271,461)	2 551 281,907
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	3 904 686,675	1 353 404,768
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	1 479 415,214	3 904 686,675

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2018

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	20 000 000,000 DT
Siège social :	24 Rue Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaires aux comptes :	Cabinet K.P.M.G

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996, et les normes sectorielles (NCT 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31) relatives aux opérations spécifiques d'assurances et/ou de réassurances.

Certaines rubriques des états financiers ont été retraitées.

Ce changement de présentation n'a aucun impact sur le résultat.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%
Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

Note 2-2-2 : Placements financiers :

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-5 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

Les frais de gestion de sinistres,

Les frais d'acquisition,

Les frais d'administration,

Les charges de gestion des placements, et

Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlable, directement liées à la nature des charges.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

3.1.1- Investissement de recherche et de développement*

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Conception et développement	42 585	42 585	-	0%
Total valeur brute	42 585	42 585	-	0%
Amortissements	- 41 441	- 36 739	- 4 701	13%
Total	1 144	5 845	- 4 701	-80%

3.1.2- Concessions, brevets, licences, marques*

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Logiciel	243 381	186 259	57 122	31%
Total valeur brute	243 381	186 259	57 122	31%
Amortissements	- 185 734	- 178 075	- 7 659	4%
Total	57 647	8 184	49 463	604%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3.2.1-Installations techniques et machines*

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Aménagements Agencements et Installations	467 719	302 762	164 957	54%
Matériels de transport	174 585	174 585	-	0%
Matériels informatique	225 992	204 300	21 692	11%
Total valeur brute	868 296	681 647	186 649	27%
Amortissements	- 453 189	- 377 927	- 75 263	20%
Total	415 106	303 720	111 386	37%

3.2.2-Autres installations, outillage et mobilier*

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Equipements de bureaux	165 927	155 290	10 637	7%
Autres immobilisations	33 345	29 193	4 152	14%
Total valeur brute	199 271	184 483	14 789	8%
Amortissements	- 132 235	- 116 780	- 15 454	13%
Total	67 037	67 702	- 665	-1%

3-3 : Placements

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Constructions d'exploitation	675 000	675 000	-	0%
Total valeur brute	675 000	675 000	-	0%
Amortissements	- 39 375	- 22 500	- 16 875	75%
Total	635 625	652 500	- 16 875	-3%

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation*

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Terrains hors exploitation	4 305 222	4 305 222	-	0%
Constructions hors exploitation	7 860 828	7 860 828	-	0%
Total valeur brute	12 166 050	12 166 050	-	0%
Amortissements	- 468 229	- 272 482	- 195 747	72%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 200 010	2 200 010	-	0%
Total	13 897 831	14 093 578	- 195 747	-1%

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées*

Ce poste comprend la participation des ASSURANCES MAGHREBIA VIE dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Maghrebria Financière Sicar	3 117 825	3 117 825	-	0%
Provision pour dépréciation des titres	- 257 882	- 281 399	23 516	-8%
Total	2 859 943	2 836 427	23 516	1%

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2018 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent à **23 516 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **257 882 DT**.

3-3-4 : Actions et autres titres à revenu variable et part dans les FCP

Présentant un solde arrêté au 31-12-2018 de **34 617 856 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres au 31-12-2018 et les reprises sur les provisions antérieures s'élèvent respectivement à **870 169 DT** et à **206 829 DT**, ramenant ainsi le total des provisions à **1 633 728 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Actions non cotées	4 261 905	4 045 454	216 451	5%
Provision pour dépréciation des titres non cotés	- 286 230	- 196 001	- 90 229	46%
Actions cotées et parts OPCVM	31 989 679	26 966 725	5 022 954	19%
Provision pour dépréciation des titres cotés	- 1 347 499	- 774 388	- 573 111	74%
Total	34 617 856	30 041 791	4 576 065	15%

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2018 de **227 971 839 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	113 010 527	106 123 627	6 886 900	6%
Certificats de dépôts et Comptes à terme	42 300 000	26 000 000	16 300 000	63%
Emprunts obligataires	72 661 312	65 175 260	7 486 052	11%
Total	227 971 839	197 298 887	30 672 952	16%

3-3-6 : Autres prêts*

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Avance / contrats Vie	951 936	726 242	225 694	31%
Prêts aux personnel F.S	471 380	289 100	182 280	63%
Total	1 423 316	1 015 341	407 974	40%

3.3.7-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 31-12-2018 de **528 040 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Valeurs remises/ dépôt/cédantes	528 040	679 016	- 150 976	-22%
Total	528 040	679 016	- 150 976	-22%

3.3.8- Placements représentant les provisions techniques des contrats en unité de compte

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique s'élève à **10 634 654 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
FCP Maghrebica dynamique	3 676 995	3 571 732	105 262	3%
FCP Maghrebica modere	3 351 751	3 218 108	133 643	4%
FCP Maghrebica prudence	3 126 876	2 952 397	174 479	6%
FCP Maghrebica select actions	479 032	615 328	- 136 295	-22%
Total	10 634 654	10 357 564	277 089	3%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3.4.1- Provisions d'assurances vie

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions mathématiques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2018 à **3 242 144 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions mathématiques	3 242 144	684 612	2 557 532	374%
Total	3 242 144	684 612	2 557 532	374%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2018 de **1 451 595 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions pour sinistres	1 451 595	504 096	947 498	188%
Total	1 451 595	504 096	947 498	188%

3-5 : Créances

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2018 à **102 284 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Primes acquises et non émises	125 544	-	125 544	
Primes à annuler	- 23 259	- 14 825	- 8 434	57%
Total	102 284	- 14 825	117 110	-790%

3.5.2-Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

Il s'agit des montants dus par les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde net de **3 722 287 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Créances sur Intermédiaires	-	-	-	
Créances sur assurés	5 339 437	4 763 207	576 230	12%
Provisions pour dépréciation des créances sur assurés	- 1 617 150	- 1 211 067	- 406 083	34%
Total	3 722 287	3 552 140	170 147	5%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurance

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Créances nées d'opérations de réassurance	6 247 700	5 914 915	332 785	6%
Total	6 247 700	5 914 915	332 785	6%

3-5-4 : Personnel*

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel. Elle présente un solde au 31-12-2018 de **91 113 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Avance sur salaires	86 785	69 082	17 703	26%
Prise en charge	4 328	5 545	- 1 217	-22%
Total	91 113	74 626	16 487	22%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique est de **85 070 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Etat Impôt et Taxes RAS	85 070	-	85 070	
Total	85 070	-	85 070	

3-5-6 : Débiteurs divers*

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Union financière	351 601	266 020	85 582	32%
Compte d'attente	19 805	32 852	- 13 047	-40%
Total	371 406	298 871	72 535	24%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banques, CCP et caisse*

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Banques	1 477 086	3 903 164	- 2 426 078	-62%
Caisse	2 329	1 522	807	53%
Virements à recevoir	3 660 460	1 087 761	2 572 699	237%
Chèques à encaisser	3 315 575	2 414 725	900 851	37%
Chèques impayés	552 121	404 871	147 250	36%
Valeurs contentieuses	72 981	72 981	-	0%
Prov pour dépréciation créances/Ass directes	- 625 102	- 477 852	- 147 250	31%
Total	8 455 450	7 407 172	1 048 279	14%

3-6-2 : Charges reportées

Le détail de cette rubrique se présente ci-dessous :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Frais d'acquisition des immeubles à répartir	432 847	64 800	368 047	568%
Total	432 847	64 800	368 047	568%

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Intérêts courus	7 809 685	7 444 094	365 592	5%
Dividendes à encaisser	-	15 800	- 15 800	-100%
Total	7 809 685	7 459 894	349 792	5%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Différence sur les prix de remboursement	1 409 530	1 087 579	321 951	30%
Charges constatées d'avance	22 495	38 178	- 15 684	-41%
Total	1 432 025	1 125 757	306 268	27%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Capital social	20 000 000	20 000 000	-	0%
Réserves et primes liées au capital social				
Réserve Légale	1 703 719	1 337 259	366 460	27%
Reserve pour F.S	493 407	401 350	92 058	23%
Réserves Facultatives	8 975 437	5 595 437	3 380 000	60%
Autres Capitaux Propres				
Réserves pour réinvestissement exonères	10 799 032	9 299 032	1 500 000	16%
Résultats reportés	2 736	2 917	- 180	-6%
Résultat de l'exercice	8 220 835	7 326 279	894 555	12%
Total	50 195 165	43 962 273	6 232 892	14%

Le résultat de l'exercice 2018 est de 8 220 834,524 DT soit 4,110 DT par action.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2018, l'affectation du résultat de l'exercice 2017 est comme suit:

Bénéfice de l'exercice 2017

7 326 279,479

+ Report à nouveau antérieur	2 916,708
Premier reliquat	7 329 196,187
- Réserve légale	366 459,809
Deuxième reliquat	6 962 736,378
- Réserves pour réinvestissements exonérés	1 500 000,000
Troisième reliquat	5 462 736,378
- Réserve pour Fonds social	80 000,000
Quatrième reliquat	5 382 736,378
- Dividendes	2 000 000,000
Cinquième reliquat	3 382 736,378
- Réserves facultatives	3 380 000,000
Sixième reliquat	2 736,378
- Report à nouveau	2 736,378
Septième reliquat	0,000

Tableau d'évolution des capitaux propres :

	Capital	Réserve légale	Réserve pour réinvest exonérés		Réserves facultatives		Primes liées au capital	Autres réserves	Résultat reportés	résultat de l'exercice	Total
			En franchise de la RAS	Soumises à la RAS	En franchise de la RAS	Soumises à la RAS					
Soldes au 31/12/2017 Avant affectation	20 000 000	1 337 259	2 172 032	7 127 000	1 314 591	4 280 846	0	401 350	2 917	7 326 279	43 962 273
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/06/2018		366 460		1 500 000		3 380 000		80 000	-180	-5 326 279	
Dividendes distribués										-2 000 000	-2 000 000
Soldes au 31/12/2017 Après affectation	20 000 000	1 703 719	2 172 032	8 627 000	1 314 591	7 660 846	0	481 350	2 736	0	41 962 273
Résultats de l'exercice 2018										8 220 835	8 220 835
+/-Variation Réserves Fonds social								12 058			12 058
Soldes au 31/12/2018 Avant affectation	20 000 000	1 703 719	2 172 032	8 627 000	1 314 591	7 660 846	0	493 407	2 736	8 220 835	50 195 165

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions pour autres risques et charges

4-2-1-1 : Autres provisions

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions pour litiges	99 342	99 342	-	0%
Total	99 342	99 342	-	0%

4-2-2 : Provisions techniques brutes :

4-2-2-1 : Provisions d'assurance vie*

Les provisions d'assurance vie sont constituées des provisions mathématiques vie qui correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés et des provisions pour frais de gestion qui sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions Mathématiques affaires directes	229 269 427	202 359 435	26 909 991	13%
Provisions pour frais de gestion	1 337 253	1 150 297	186 956	16%
Total	230 606 680	203 509 733	27 096 947	13%

4-2-2-2 : Provisions pour sinistres vie

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

La provision pour sinistres arrêtée au 31-12-2018 présente un solde brut de **17 034 094 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provision pour SAP affaires directes	17 034 094	14 015 473	3 018 621	22%
Total	17 034 094	14 015 473	3 018 621	22%

4-2-2-3 : Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 31-12-2018 un solde de **3 264 845 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	3 264 845	2 724 800	540 045	20%
Total	3 264 845	2 724 800	540 045	20%

4-2-2-4 : Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 31-12-2018 à une valeur de **1 250 000 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions pour égalisation	1 250 000	1 200 000	50 000	4%
Total	1 250 000	1 200 000	50 000	4%

4-2-2-5 : Provisions pour contrats en unités de comptes

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est fonction de la valeur liquidative des fonds commun de placement, supports à ces contrats.

Cet engagement est estimé au 31-12-2018 à **10 634 653 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Provisions pour contrats en unités de comptes	10 634 653	10 357 563	277 090	3%
Total	10 634 653	10 357 563	277 090	3%

4.2.3-Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2018 à **1 606 409 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	1 606 409	652 778	953 631	146%
Total	1 606 409	652 778	953 631	146%

4-2-4 : Autres dettes

4-2-4-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2018 un solde de **2 216 605 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Commissions à servir	2 216 605	1 836 121	380 484	21%
Total	2 216 605	1 836 121	380 484	21%

4-2-4-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2018 à **4 523 163 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Compte courant réassurance générale	4 523 163	981 409	3 541 754	361%
Total	4 523 163	981 409	3 541 754	361%

4-2-4-3 : Dépôts et cautionnements reçus

Ils comprennent :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Dépôts et cautionnements reçus	47 925	-	47 925	
Total	47 925	-	47 925	

4-2-4-4 : Personnel*

Le Solde de cette rubrique est de **496 918 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer).

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Personnel Charges à payer	496 918	569 734	- 72 816	-13%
Total	496 918	569 734	- 72 816	-13%

4-2-4-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique englobe :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Etat Impôt et Taxes RAS	490 175	1 418 875	- 928 700	-65%
Retenues sur salaires	709 510	413 027	296 483	72%
Total	1 199 685	1 831 902	- 632 217	-35%

4-2-4-6 : Crédoeurs divers*

Le solde de cette rubrique est de **1 393 488 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des fournisseurs (charges à payer) et les dividendes distribuables aux actionnaires.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Dividendes et tantième à payer	493 272	486 680	6 592	1%
Créditeurs divers	890 988	1 043 359	- 152 371	-15%
Assurances MAGHREBIA	9 228	566 522	- 557 293	-98%
Total	1 393 488	2 096 560	- 703 072	-34%

4-2-5 : Autres passifs

4-2-5-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2018 à **1 985 621 DT**, elle concerne principalement les produits constatés d'avance et l'amortissement des surcôtes.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Amortissement surcote	687 084	591 809	95 275	16%
produits constatés d'avance	1 298 537	4 066	1 294 471	31835%
Total	1 985 621	595 875	1 389 746	233%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes émises

Cette rubrique présente un solde net de **51 845 957 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Primes émises et acceptées	59 782 926	51 278 004	8 504 922	17%
Variation des primes acquises	125 544	-	125 544	
Annulation sur exercices antérieurs	- 1 410 572	- 1 007 021	- 403 551	40%
Variation des primes à annuler	- 8 434	4 071	- 12 505	-307%
Primes cédées	- 6 643 507	- 2 050 519	- 4 592 988	224%
Total	51 845 957	48 224 535	3 621 422	8%

5-2 : Produits de placements

Cette rubrique présente un solde brut de **17 942 534 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Revenus des immeubles	355 109	289 599	65 510	23%
Revenus des valeurs mobilières	611 442	489 846	121 596	25%
Revenus des obligations et titres	5 082 554	4 498 842	583 712	13%
Revenus des prêts sur contrats	38 025	25 884	12 140	47%
Revenus des autres placements	2 430 821	1 961 249	469 571	24%
Revenus des dépôts	53 997	79 478	- 25 481	-32%
Revenus des BTA	7 040 549	6 054 043	986 506	16%
Différence sur le prix de remboursement	455 451	343 612	111 840	33%

Gains sur réalisations des placements	1 602 475	429 961	1 172 514	273%
Reprise de corrections de valeurs sur placements	230 345	1 157 400	- 927 055	-80%
Profits de changes réalisés	21 396	1 262	20 134	1595%
Intérêts sur dépôts auprès des cédantes	20 370	22 136	- 1 765	-8%
Total	17 942 534	15 353 313	2 589 221	17%

5-3 : Plus-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31-12-2018 un solde brut **513 723 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Plus-values non réalisées sur placements UC	513 723	586 724	- 73 001	-12%
Total	513 723	586 724	- 73 001	-12%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent un solde net de **14 993 466 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Sinistres et capitaux échus	8 355 446	7 752 210	603 236	8%
Rachats	3 991 380	3 035 115	956 265	32%
Rachat partiel	3 031 505	3 111 886	- 80 381	-3%
Sinistres à la charge des réassureurs	- 871 687	- 759 492	- 112 195	15%
Sinistres acceptés	442 933	639 880	- 196 947	-31%
Frais de gestion de sinistres	43 889	137 424	- 93 535	-68%
Total	14 993 466	13 917 023	1 076 443	8%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique présente un solde de **9 668 737 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Commissions servies	6 370 599	6 184 983	185 616	3%
Autres frais d'acquisition	3 298 138	3 478 434	- 180 296	-5%

Total	9 668 737	9 663 417	5 320	0%
--------------	------------------	------------------	--------------	-----------

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 31-12-2018 de **3 260 589 DT**.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Frais d'administrations	3 260 589	2 386 120	874 468	37%
Total	3 260 589	2 386 120	874 468	37%

5-6 : Autres charges techniques

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2018 de **913 820 DT**

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Autres charges techniques	913 820	751 598	162 221	22%
Total	913 820	751 598	162 221	22%

5.7-Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **3 075 170 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Frais externes sur immeubles	65 109	77 382	- 12 273	-16%
Frais sur valeurs mobilières	1 259 470	1 165 279	94 191	8%
Dotation aux amortissements des immeubles	195 747	76 852	118 895	155%
Différence sur le prix de remboursement	95 275	121 439	- 26 165	-22%
frais interne de gestion de valeur	113 468	28 110	85 358	304%
Dotation aux provisions /dépréciation placements	870 169	530 275	339 894	64%
Intérêts / dépôt réassurance vie	59 870	23 816	36 054	151%
Perte / réalisation des placements	415 473	229 952	185 521	81%
Pertes de changes réalisées	590	-	590	#DIV/0!
Total	3 075 170	2 253 104	822 066	36%

5-8 : Moins-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 31-12-2018 un solde brut de **1 325 DT** et représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Moins-values non réalisées sur placements UC	1 325	2 384	- 1 059	-44%
Total	1 325	2 384	- 1 059	-44%

5-9 : Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Il s'agit de la quote part des produits des placements, alloués à l'état de résultat. Elle est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions technique}} \times \text{Produits des placements Nets}$$

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Produits des placements Bruts	17 942 534	15 353 313	2 589 221	17%
Charges de placements	3 075 170	2 253 104	822 066	36%
Produits des placements Nets (a)	14 867 365	13 100 210	1 767 155	13%
Capitaux propres (b)	41 974 331	36 635 994	5 338 337	15%
Provisions techniques (c)	262 790 272	231 807 569	30 982 703	13%
Total [(b x a) / (b + c)]	2 047 638	1 787 859	259 779	15%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2018 de **27 762 DT**

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	Variation	En %
Autres produits non techniques	27 762	26 001	1 761	7%
Total	27 762	26 001	1 761	7%

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31-12-2018, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à – **216 167 DT** contre **8 985 077 DT** au 31-12-2017.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31-12-2018, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-221 540 DT** contre **-4 884 273 DT** au 31-12-2017.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistré au 31-12-2018, un montant de **-1 987 564 DT** contre **-1 549 522 DT** au 31-12-2017.

La trésorerie au 31-12-2018 s'élève à **1 479 415 DT** contre **3 904 687 DT** au 31-12-2017 enregistrant une variation de **-2 425 271 DT**.

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A.
DECOMPTE FISCAL AU 31/12/2018

RÉSULTAT COMPTABLE BRUT	11 015 649
RÉINTÉGRATIONS	1 947 682
1- Charges non déductibles :	25 360
<i>Taxe de voyage</i>	360
<i>Don et subventions accordés</i>	25 000
<i>Pertes de change non réalisés</i>	-
2- Provisions :	1 611 787
<u>2-1 Provisions non déductibles</u>	911 897
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	637 909
<i>Provisions pour dépréciation des titres non cotés</i>	170 278
<i>Surcote non réalisée</i>	95 275
<i>provision pour annulation de primes</i>	8 434
<u>2-2 Provisions déductibles</u>	699 891
<i>Provisions pour dépréciation des titres cotés</i>	699 891
3- Contribution conjoncturelle (4%)	310 535
DÉDUCTIONS	2 394 149
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	568 144
<i>Reprise / prov des titres non cotés</i>	28 116
<i>Reprise / prov des créances douteuses</i>	84 577
<i>Reprise / prov pour annulation de primes</i>	-
<i>Prime décote non réalisée</i>	455 451
2- Gains de changes non réalisés	12 950
Résultat fiscal avant déduction des provisions :	12 382 237
Déduction des provisions dans la limite de 50%	6 191 118
Provisions pour dépréciation des titres cotés	699 891
Provisions pour créances douteuses	-
Résultat fiscal après déduction des provisions :	11 682 346
3- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	1 113 164
<i>Dividendes</i>	611 442
<i>Plus values de cession des actions cotées</i>	501 722
<i>Intérêts des dépôts en devises</i>	-
Résultat fiscal avant déduction des revenus réinvestis :	10 569 182
DÉDUCTION POUR RÉINVESTISSEMENTS EXONÉRÉS	10 569 182
FCPR CAPITALEASE SEED FUND II	1 000 008
PHENICIA FUND II	1 000 000
TDF III	805 800
BÉNÉFICE IMPOSABLE	7 763 374
BÉNÉFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	7 763 373
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (35%)	2 717 181
CSS (1%)	77 634
CONTRIBUTION CONJONCTURELLE (4%)	310 535
<i>MINIMUM D'IMPÔT (20%)</i>	<i>2 113 836</i>
RÉSULTAT NET	8 220 835

Annexe N° 8
Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	42 585			42 585	36 739	-	4 701				41 441	-	1 144
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	186 259	57 122		243 381	178 075	-	7 659				185 734	-	57 647
1.3 Fonds de commerce	-			-	-	-					-	-	-
1.4 Acomptes versés	-			-	-	-					-	-	-
Total actifs incorporels	228 843	57 122	-	285 965	214 814	-	12 360	-	-	-	227 174	-	58 791
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	681 647	186 649		868 296	377 927	-	75 263				453 189	-	415 106
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	184 483	14 789		199 271	116 780	-	15 454				132 235	-	67 037
2.3 Acomptes versés	950			950	-	-					-	-	950
Total actifs corporels d'exploitation	867 080	201 437	-	1 068 517	494 707	-	90 717	-	-	-	585 424	-	483 093
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation.	12 841 050	2 200 010		15 041 060	294 982	-	212 622				507 604	-	14 533 456
3.2 Placements dans les entreprises liées	5 317 835	- 2 200 010	-	3 117 825	-	281 399	-	-	-	23 516	-	257 882	2 859 943
3.2.1 Parts	5 317 835	- 2 200 010		3 117 825	-	281 399				23 516		257 882	2 859 943
3.2.2 Bons et obligations	-			-	-	-				-		-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-			-	-	-				-		-	-
3.3.2 Bons et obligations	-			-	-	-				-		-	-
3.4 Autres placements financiers	229 037 308	90 309 688	54 171 637	265 646 739	-	970 388	-	870 169	-	206 829	-	1 633 728	264 013 010
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	31 012 179	12 538 208	7 298 803	36 251 584	-	970 388	-	870 169	-	206 829	-	1 633 728	34 617 856
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	197 298 887	77 153 400	46 480 448	227 971 839	-	-	-	-	-	-	-	-	227 971 839
3.4.3 Prêts hypothécaire	-			-	-	-				-		-	-
3.4.4 Autres prêts	1 197 622	618 080	392 386	1 423 316	-	-				-		-	1 423 316
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-			-	-	-				-		-	-
3.4.6 Autres	-			-	-	-				-		-	-
3.5 Créances pour espèces déposées	679 016		150 976	528 040	-	-					-	-	528 040
3.6 Placements des contrats en UC	10 357 564	2 272 456	1 995 367	10 634 654	-	-					-	-	10 634 654
Total placements	258 232 774	92 582 144	56 317 980	294 968 318	294 982	1 251 787	212 622	870 169	-	230 345	507 604	1 891 611	292 569 104
Total général	259 328 697	92 840 703	56 317 980	296 322 801	1 004 503	1 251 787	315 699	870 169	-	230 345	1 320 202	1 891 611	293 110 988

Annexe 9

Etat récapitulatif des placements

	<u>Valeur</u> <u>brute:</u>	<u>Valeur</u> <u>nette:</u>	<u>Juste</u> <u>valeur:</u>	<u>Plus ou moins-value</u> <u>latente:</u>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	12 841 050	12 333 446	12 841 050	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	19 160 259	17 467 863	22 625 408	3 465 149
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM	22 409 160	22 209 945	23 709 739	1 300 579
Obligations et autres titres à revenu fixe	227 971 839	227 971 839	235 435 988	7 464 149
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	951 936	951 936	951 936	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	528 040	528 040	528 040	-
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	10 634 654	10 634 654	10 634 654	-
Total	294 496 938	292 097 723	306 726 815	12 229 877
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	293 268 887	290 869 673	305 498 764	12 229 877
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	3 180 226	3 180 226	3 180 226	-

Annexe N° 11

Ventilation des charges et des produits des placements

	<u>Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>Autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Charges des placements:</u>
1. Placements immobiliers				
1.1 Immeubles	-	355 109	355 109	260 856
1.2 Parts et actions de société immobilière	-		-	-
	-	355 109	355 109	260 856
2. Participations				
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	-	7 496 001	7 496 001	95 275
2.2 Emprunts obligataires	-	5 082 554	5 082 554	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	-	1 265 841	1 265 841	1 095 299
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	-	929 694	929 694	95 514
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	23 516	23 516	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		225 211	225 211	94 829
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	2 484 818	2 484 818	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-	
2.9. Autres	-	79 791	79 791	60 460
	-	17 587 426	17 587 426	1 441 377
3. Autres placements			-	
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	-	-	-	1 372 937
Total	-	17 942 534	17 942 534	3 075 170
Intérêts	-	59 870	59 870	
Frais externes	-	1 324 579	1 324 579	
Autres frais	23 516	1 667 204	1 690 721	
Total charges des placements	23 516	3 051 653	3 075 170	-

Annexe N° 12

Résultat technique par catégorie d'assurance VIE

	<u>Total</u>
Primes	58 489 464
Charges de prestations	18 883 775
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	27 964 081
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	512 398
Solde de souscription	12 154 006
Frais d'acquisition	10 189 500
Autres charges de gestion nettes	3 653 211
Charges d'acquisition et de gestion nettes	13 842 711
Produits nets de placements	12 819 726
Participation aux résultats et intérêts techniques	0
Solde financier	12 819 726
Primes cédées et/ou rétrocédées	6 643 507
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	871 687
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	3 505 031
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	198 731
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	187 821
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 880 237
Résultat technique	9 250 784
Informations complémentaires	
Montant des rachats	7 022 885
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0
Provisions techniques brutes à la clôture	262 790 272
Provisions techniques brutes à l'ouverture	231 807 569
A déduire	
Provisions devenues exigibles	0

Annexe N° 14

Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurées aux résultats techniques et financiers

	Exercice				
	2014	2015	2016	2017	2018
<u>Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)</u>	259 724	506 164	394 564	605 697	540 045
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	259 724	506 164	394 564	605 697	540 045
<u>Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)</u>					
Provisions mathématiques moyennes	135 327 601	150 190 905	168 071 027	190 451 154	215 814 431
Montant minimum de participation					
Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau (1) correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variations de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau (2) reprend les éléments suivants :

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- b) Le montant minimum de la participation aux bénéfices qui est déterminé sur la base des obligations réglementaires en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

Annexe N° 15

Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers

	Rattachement	Total
Primes	PRV11	58 489 464
Charges de prestations	CHV11	<18 883 775>
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<27 964 081>
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	PRV3, CHV10	512 398
Solde de souscription		12 154 006
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<10 189 500>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<3 653 211>
Charges d'acquisition et de gestion nettes		<13 842 711>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9, CHNT2	12 819 726
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3	0
Solde financier		12 819 726
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<6 643 507>
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV11 2° Colonne	871 687
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2, CHV12 2° Colonne	3 505 031
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	PRV4 2° Colonne	198 731
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2° Colonne	187 821
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		<1 880 237>
Résultat technique		9 250 784
Informations complémentaires		
Montant des rachats		7 022 885
Intérêts techniques bruts de l'exercice		0
Provisions techniques brutes à la clôture		262 790 272
Provisions techniques brutes à l'ouverture		231 807 569
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
« ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »**

24, Rue d'arabie saoudite. 1002 Tunis.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 326 554 595 dinars et un résultat net de l'exercice de 8 220 835 dinars .

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car

la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, et des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE

SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA »

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la Conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2018 et régies par lesdites dispositions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

B.1 Convention de sous-traitance conclue entre ASSURANCES MAGHREBIA SA et ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA

La société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* a confié, en sous-traitance, à Assurances Maghrebria la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- l'audit interne ; et
- Le système d'information.

En contre partie de ces prestations, *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* s'engage à régler à Assurances Maghrebria un montant forfaitaire annuel de **120 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre Assurances Maghreb SA et Assurances Maghreb Vie

La société Assurances Maghreb a confié par délégation à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* la gestion des produits santé. En contre partie, Assurances Maghreb s'engage à régler à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* un montant forfaitaire annuel de **25 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 01 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

B.3 Conventions entre Assurances Maghreb VIE et CODWAY S.A

La société *CODWAY S.A* a conclu un contrat d'assistance Business Process Outsourcing avec *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* avec date d'effet du premier août 2011 et ayant pour principal objet l'externalisation de la production administrative et informatique de cette dernière.

En contre partie de ces prestations, *CODWAY S.A* a facturé en 2018 à *ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA* la somme de **38 843 DT HT**.

B.4 Contrats de location entre ASSURANCES MAGHREBIA SA et ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* donne en location à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* l'immeuble contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an commençant le 1er janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2018.

Le loyer au titre de 2018 est fixé à **183 208 DT HT**.

La société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* donne aussi en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M2. Le loyer au titre de 2018 est fixé à **23 428 DT HT**.

B.5 Contrat de location entre ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA et ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA

La société *ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE* donne en location à la société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* le local de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah SAAD à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer servi en 2018 est de **21 542 DT HT**.

B.6 Convention entre La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE et La Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La Société Assurances Maghreb Vie a confié à la Société Assurances Maghreb Immobilière la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 01 janvier 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contre partie de ces prestations, la Société Assurances Maghreb Immobilière a facturé en 2018 à Assurances Maghreb Vie la somme de **34 785 DT HT**.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* sa envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Emoluments du Président du Conseil

Les émoluments du Président du Conseil d'Administration ont été fixés par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018 à un montant brut de 105 000 DT.

2. Emoluments du Directeur Général :

Les émoluments du Directeur Général de la société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 Juin 2018 à la somme annuelle brute de 125 000 DT avec une prime de performance sur objectifs.

3. Emoluments de la Directrice Générale adjointe

Les émoluments de la Directrice Générale adjointe de la société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 Juin 2018 à la somme annuelle brute de 100 000 DT avec une prime de performance sur objectifs.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 19 Avril 2019

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE